

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 23 mars 2023

à 19h30 à la salle Dulcie September

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal en date du 9 février 2023.

Décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales du n° n°017 au n°034.

Conventions signées par le maire du n°015 au n°030.

FINANCES

- Rapport d'Orientation Budgétaire - DOB
- Quart investissement Budget Principal
- Quart investissement budget Eau Potable
- Quart investissement budget Assainissement
- Modification du dispositif jeunesse - CHANTIER JEUNES
- Modification du dispositif jeunesse - Bourse BAFA

DIRECTION GENERALE

- Création et désignation des membres de la commission communale d'accessibilité
- Désignation des membres pour la commission mutualisation de la CCBN
- Convention pour un collaborateur occasionnel du service public
- Retrait de communes membres du SICPAN
- Retrait de communes membres du SIVOS

RESSOURCES HUMAINES

- Tableau des effectifs 2023
- Modification du poste d'éducateur des activités physiques et sportives créée par délibération n°2009/126 du 24 septembre 2009

INFORMATIONS AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

Note d'information : Renouvellement de la mise à disposition d'agents auprès du CCAS

Question(s) diverse(s)

Question(s) orale(s)

Les séances du conseil municipal sont publiques

Le maire,
Nolwenn LE BOUTER

